

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette année, vous pouvez compléter votre cotisation Adhérent ou Bienfaiteur par une contribution Solidarité d'un montant libre de 10€, 20€, 30€ ou plus à votre convenance. Vous bénéficierez pour cette contribution d'une réduction d'impôt de 66%.

Optez pour le prélèvement automatique : vous permet si vous le souhaitez de régler votre cotisation en 3 fois sans frais.

La cotisation + s'ajoute à votre cotisation pour toute intervention du service conseil et défense, elle est gratuite pour les adhérents ayant 10 ans d'ancienneté.

M. / Mme (avec le deuxième prénom) Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. (fixe) Port. :

Courriel :

Renseignements généraux : (à compléter sur la FNATH en tenant compte des codes fléchés)

Situation familiale : Nb d'enfants : Date de naissance :

Profession :

Motif d'adhésion :

Organisme social :

Je souhaite des informations sur :

FNATH Services :

- Assistance médicalisée Service à la personne Vacances et loisirs
 Finance, épargne et assurances Avantages divers Mutuelle et prévoyance

Le Réseau vigilance :

- Le réseau de mobilisation citoyenne sur la souffrance au travail

Le bénévolat :

- Les modalités pratiques d'un engagement à la FNATH.

OUI, je souhaite adhérer à la FNATH pour l'année 2014

Je régularise ma cotisation par prélèvement automatique en retournant à l'adresse ci-dessous ce bulletin et l'autorisation jointe dûment complétée et signée, **obligatoire pour les bénéficiaires d'un contrat Axa ou mutuelle Mathe-Prévaris.**

Cochez les cases utiles

- Carte Cotisation Adhérent : 55,00 €** (comprend l'abonnement A Part Entière de 0,60 €)
 Carte Cotisation Bienfaiteur : 96,00 € (comprend l'abonnement A Part Entière de 8,60 €)
 Cotisation Plus : 174 € (cette carte ne peut être qu'en supplément de l'une des cartes ci-dessus)
 Contribution Solidarité : en supplément d'une carte Adhérent ou d'une carte Bienfaiteur

10€ 20€ 30€ Autre montant : €

**Merci de remplir l'autorisation
de prélèvement au dos.**



MANDAT de Prélèvement SEPA



Référence bancaire du Nudit :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FNATH à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FNATH.

Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de début de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Votre Nom	* Nom / Prénom du débiteur	1
Votre adresse	* Numéro et nom de la rue	2
	* Code Postal	3
	* Ville	4
Les coordonnées de votre compte	* Pays	5
	* Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	6
	* Code International d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)	7
Nom du créancier	* FNATH Association des accidentés de la vie Num du créancier	8
I.C.S.	* Identifiant Créditeur SEPA	9



FNATH
 Association des accidentés de la vie
 10 rue du Château d'Eau
 31140 AUCAMVILLE
 Tél. 05 61 70 24 83
 Fax 05 61 70 30 19

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel 12

Signé à * 2 **J J** **M M** **A A A A** 13

Lieu	Date
Signature(s) : * Veuillez signer ici	

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont explicités dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de notification tels que prévus aux articles III et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à :	Zone réservée à l'usage exclusif du créancier
FNATH	

Je choisis l'option du prélèvement automatique en trois échéances mensuelles suivant la date d'adhésion, sans frais.

Une notification d'échéance des prélèvements 2014 me sera adressée en retour.

Veuillez obligatoirement joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).